

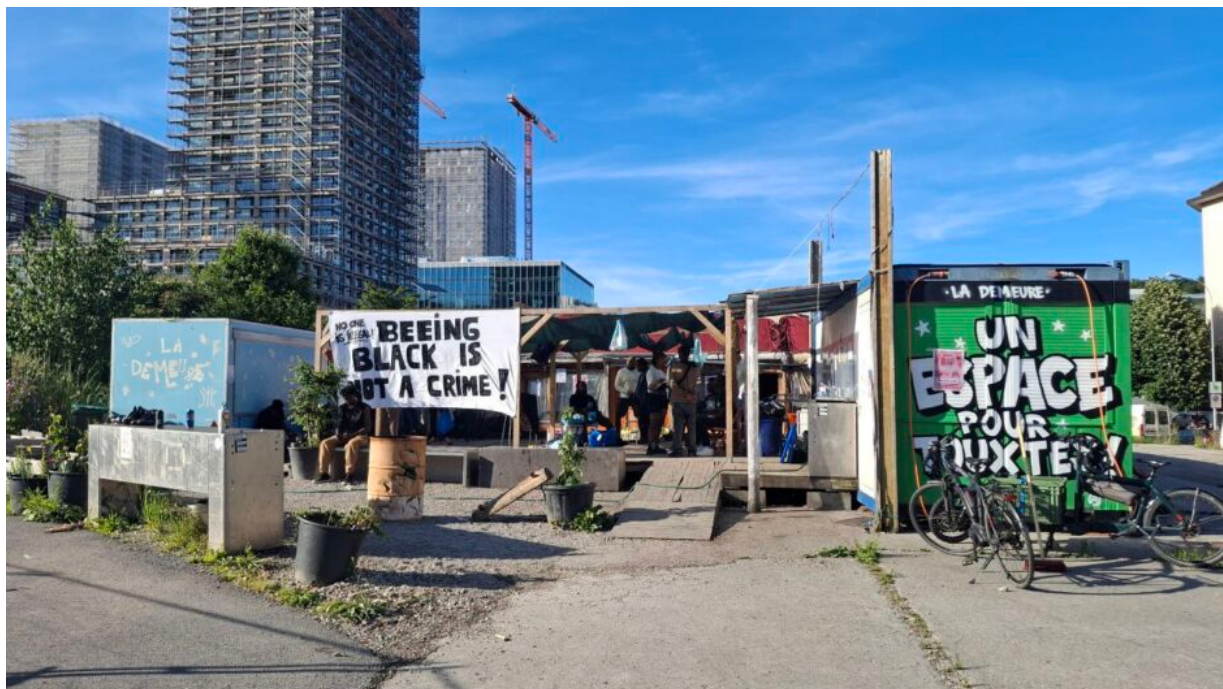


VAUD

La Demeure forcée de fermer

Lieu socioculturel devenu refuge pour les plus précaires, la yourte installée sur la friche de Prilly-Malley doit quitter les lieux cet automne. L'association Les Lents cherche un autre site.

MERCREDI 1 OCTOBRE 2025 ACHILLE KARANGWA



Située sur l'ancienne friche industrielle de Prilly-Malley, la yourte La Demeure est devenue depuis quatre ans un refuge pour des dizaines de personnes précaires. L'association Les Lents alerte sur le vide laissé par sa fermeture prochaine. LA DEMEURE

UEST-LAUSANNOIS ► Depuis près de quatre ans, sur la friche de Malley, à la frontière entre Lausanne, Prilly et Renens, une yourte pensée à l'origine comme espace artistique s'est transformée en lieu de sociabilité et de répit pour des dizaines de personnes précaires. Personnes sans-abri ou sans-papiers y trouvent repas, repos, convivialité et ateliers d'autonomisation.

Mise sous pression par la Municipalité de Prilly depuis le printemps 2024, l'association Les Lents, qui anime le lieu, déplore que le sursis

accordé jusqu'à fin 2025 ne soit pas prolongé. Contrainte de quitter la parcelle d'ici à fin novembre, elle alerte sur le vide laissé pour les plus vulnérables et lance une campagne de soutien en vue d'ouvrir un nouvel espace, baptisé par ses usagères et usagers «Canopy» («la tente» en anglais)

«Nettoyage de la précarité»?

Le lieu était déjà dans le viseur des autorités, qui relevaient que l'espace de 100 m², prévu à l'origine pour une mission culturelle, avait évolué vers un rôle d'accueil social (notre édition du 14 mars 2024). La Municipalité de Prilly pointait notamment la fréquentation par des personnes sans statut légal, l'organisation de repas et de campements, ainsi que divers problèmes de sécurité et de salubrité. En charge du développement de la friche, la Fabrique Malley avait finalement accordé une prolongation conditionnelle jusqu'en 2026, date à laquelle la parcelle devait être restituée à la Ville de Lausanne, propriétaire des lieux.



LA DEMEURE

La fermeture de La Demeure n'a pourtant «rien à voir avec les futurs développements immobiliers» sur cette parcelle, admet le syndic de Prilly, Alain Gilliéron. S'exprimant aussi au nom de Renens et de la Fabrique

Malley, l'élue libéral-radical explique qu'elle «découle simplement du permis de quatre ans accordé en janvier 2022, arrivant à échéance en janvier 2026». Mais, insiste-t-il, des «incivilités, comportements inadmissibles et problèmes de salubrité» auraient rendu nécessaire une «pacification de la zone». Pour l'association Les Lents, il s'agit plutôt de «faire disparaître La Demeure alors que de nouvelles habitations doivent ouvrir en 2026 sur la parcelle voisine: cette 'pacification' est plutôt un nettoyage de la précarité», s'indigne Gab, l'une des animatrices du lieu. Une accusation que rejette le Syndic.

Démarches institutionnelles

Un coup dur pour l'association, qui revendique accueillir de manière inconditionnelle «plus d'une centaine de personnes différentes» des environs de la capitale vaudoise. Certaines semaines, une cinquantaine de personnes précaires y passeraient. L'équipe animatrice, réduite à quatre personnes, est d'autant plus dépitée que la fermeture intervient «juste avant l'hiver, accentuant les difficultés que notre disparition fera encourir aux plus vulnérables», regrette Gab. Les Lents espéraient encore négocier une transition plus tardive, si possible jusqu'au lancement effectif des travaux sur la parcelle.





LA DEMEURE

Ces derniers mois, plusieurs élu·es communaux de gauche sont intervenus au sein des délibératifs de Renens, Prilly et Lausanne pour alerter sur le manque d'accueil social qu'entraînerait une telle fermeture et réclamer soit un soutien public à La Demeure, soit une alternative. En vain jusqu'ici. «Les municipalités se renvoient la balle sans faire avancer la question concrète de qui doit agir pour les personnes lésées. Souvent en disant qu'elles en font déjà assez, ou en arguant de limites dans le bâti dont elles disposent», déplore l'association Les Lents.

Un projet successeur en vue

Le municipal Alain Gilliéron est catégorique: «Tant du côté de Prilly que du côté de Renens, il n'y a actuellement aucun endroit ou lieu qui serait adapté à recevoir La Demeure et son concept.» Contraints par «une imminente coupure de l'arrivée d'électricité, un accès rendu de plus en plus difficile par des barrières et une météo automnale compliquant le démontage de la yourte, nous fermerons déjà courant octobre», se désole Gab. Convaincue que son activité reste indispensable, l'association «pleure cette disparition mais ne compte pas baisser les bras. Nous sommes à la recherche d'un nouveau lieu», assure-t-elle. Une campagne de soutien financier participatif a donc été lancée fin septembre pour récolter 45 000 francs d'ici au 26 novembre.

L'objectif: créer un nouvel espace non marchand d'accueil inconditionnel, offrant un salon, une cuisine associative, des ateliers de bricolage, des résidences et événements culturels, et reprendre les permanences médicales hebdomadaires assurées par Médecins du monde depuis 2024. Pour ce nouveau lieu, qui devrait être animé par le collectif Canopy, l'association bénéficie du soutien des spécialistes de la précarité et du sans-abrisme Hélène Martin, professeure à la Haute école de travail social et de la santé, et Jean-Pierre Tabin, professeur honoraire à la même institution. Dans un message, ils estiment que La Demeure, et bientôt Canopy, «a prouvé qu'elle répondait à un besoin» et «organise un

début de réponse aux inégalités matérielles».

RÉGIONS VAUD ACHILLE KARANGWA OUEST-LAUSANNOIS SOCIOCULTUREL

A lire également



VAUD

Manifestations à Lausanne: la
Municipalité veut ouvrir le
dialogue

VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 ATS



VAUD

L'EVAM doit supprimer 131
postes en raison des coupes
budgétaires

VENDREDI 3 OCTOBRE 2025 ATS



VAUD

Riposte contre les coupes

JEUDI 2 OCTOBRE 2025 BATHSHEBA HURUY



VAUD

Fronde étudiante contre la
rigueur

MERCREDI 1 OCTOBRE 2025 ATS

QUI SOMMES-NOUS?